



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

Procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2019

Présences :

M. Jean-François Dazé, directeur
M. Carl Émile, parent, président
M. Benoit Tousignant, parent
M. Yvon Roux, enseignant
Mme Johanne Berthiaume, enseignante
Mme Isabelle Jameson, parent
Mme Véronique Dallaire, parent
Mme Diane Bérubé, enseignante
Mme Roxane Carboni, directrice adjointe
Mme Gladys Saint-Amour, responsable du service de garde

Absences :

Mme Marie-Pier Larrivée, parent
M. Alexandre Bustros, parent

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 18 h 50.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

M. Carl Émile propose la nomination de M. Benoit Tousignant à titre de secrétaire de l'assemblée, appuyé par Mme Johanne Berthiaume. Adopté à l'unanimité.

3. Quorum

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Carl Émile propose d'adopter l'ordre du jour. La proposition est appuyée par Mme Isabelle Jameson et adoptée à l'unanimité.

5. Point ouvert au public

Sans objet

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2019

Mme Johanne Berthiaume propose d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2019. Appuyé par Mme Isabelle Jameson. Adopté à l'unanimité.

7. Suivi de la réunion du 19 novembre 2019

Sans objet.

8. Mot de la direction

Réfection du gymnase. M. Dazé présente que la commission scolaire l'a informé que la réfection du gymnase est prévue pour l'été 2020, aux frais de la commission scolaire. Les plans et l'échéancier des travaux sont encore à définir, mais vraisemblablement, le chantier devancera ou dépassera la période estivale. Le chargé de projet viendra possiblement faire une présentation au conseil d'établissement lors d'une des prochaines rencontres.

Cour d'école. La clôture avant (rue Christophe-Colomb) sera installée au cours de l'hiver (janvier ou février). Des bancs seront installés au printemps.

9. Mot du Président

Sans objet.

10. Dossiers décisionnels

10.1 Consultation au PTRDI (Plan triennal de répartition et distribution des immeubles)

Les prévisions pour 2020-21 sont légèrement à la hausse pour ce qui est des élèves habitant le territoire. Cependant, aucun changement majeur n'est à prévoir, le reste de la capacité étant comblée avec les groupes d'élèves-athlètes et groupes d'adaptation scolaire, ainsi qu'une centaine d'élèves en libre choix. M. Benoit Tousignant propose d'adopter le Plan triennal de répartition et distribution des immeubles. Appuyé par M. Carl Émile, adopté à l'unanimité.

10.2 Acceptation de sorties

- Groupes 64 et 66 : Voyage à Québec pour visiter la Citadelle et le Parc de l'artillerie, 15 juin 2020 (journée pédagogique), voyage en autobus nolisé (aller-retour dans le même jour), le montage financier final à déterminer ultérieurement par le conseil d'établissement (un montant de 462 \$ n'est pas payé par l'école), en favorisant des options qui ne requièrent pas de financement par les parents des élèves concernés
- groupe 31, Maison de la Culture Claude-Léveillé, 19 décembre 2019, gratuit

Sur proposition de Mme Diane Bérubé et appuyé par Mme Yvon Roux, il est résolu d'approuver les sorties. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

10.3 Demande de financement par l'OPP

Vente de tuques des Panthères : Mme Véronique Dallaire expose que la vente des tuques par l'OPP servira à financer la fête de fin d'année. Il est suggéré que dans la mesure du possible, les profits générés soient utilisés afin de réduire d'une certaine façon les coûts des billets d'entrée de la fête de fin d'année (modalités à venir).

Sur proposition de M. Yvon Roux, il est résolu que les profits générés par la vente de tuques par l'OPP soient utilisés afin de réduire les coûts des billets d'entrée de la fête de fin d'année. Appuyé par M. Carl Émile. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

10.4 Résolution sur l'utilisation des mesures dédiées et protégées

La direction expose que les mesures dédiées et protégées du ministère sont de 197 272 \$ pour l'année 2019-20.

Résolution

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Arsène confirme que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 197 272 \$.

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Arsène confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11 020) ;*
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11 024) ;*
- Enfant scolarisé à la maison (11 043 et 11 053) ;*
- Programme Une école montréalaise pour tous (15 013) ;*
- Projets particuliers visant la persévérance, le rattrapage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15 161) ;*
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15 162) ;*
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15 163) ;*
- Programme La culture à l'école — Volets 2, 3 4 et 5 (15 182) ;*
- Soutien en mathématique (15 530).*

Résolution signée le 17 décembre 2019 lors de cette réunion, par MM. Carl Émile et Benoit Tousignant, à titre de président et secrétaire du conseil d'établissement, respectivement.

10.5 Distribution de livres TD au 1er cycle

Le livre intitulé « J'ai le cœur rempli de bonheur », commandité par TD en collaboration avec Le Centre du livre jeunesse canadien, est présenté au conseil. L'école a reçu un exemplaire par enfant pour les élèves du 1^{er} cycle. La visibilité de la commandite (logo TD, etc.) est minimale.

Le conseil d'établissement souhaite accepter le don des livres, mais que les livres soient utilisés en priorité en classe. Les enseignants sont cependant libres de laisser les enfants apporter les livres à la maison après l'activité. La proposition est soumise par Mme Véronique Dallaire, appuyée par M. Carl Émile. Adopté à l'unanimité.

11. Dossiers d'information

11.1 Budget de l'école

M. Dazé présente la situation financière de l'école en date du 17 décembre 2019.

11.2 Projet éducatif

Le projet éducatif, en lien avec l'amélioration des aptitudes en écriture, a été travaillé par l'équipe-école lors d'une des dernières journées pédagogiques. Le travail sera poursuivi dans les prochains mois. Un suivi sera fait aux prochaines réunions du conseil d'établissement.

11.3 Délégué comité de parents (5 min.)

Mme Isabelle Jameson relate qu'il y a eu deux réunions récemment. Entre autres :

- Le PTRDI (Plan triennal de répartition et distribution des immeubles) de la commission scolaire y a été présenté ;
- Une recommandation a été faite de revoir les cartes de territoires des établissements scolaires ;
- Les mesures informatives auprès des parents sur l'impact du projet de loi 40, modifiant la Loi sur l'instruction publique et portant sur l'organisation et la gouvernance scolaire, se poursuivent.

Mme Jameson partagera par courriel les documents et présentations reçus lors de la rencontre en lien avec les points mentionnés plus haut.

11.4 O.P.P.

- Le cinéma de Noël de la semaine dernière a été une réussite, avec presque 400 \$ de vente de maïs soufflé et de jus. Le caractère « zéro déchets » de l'événement a bien fonctionné, les habitudes s'enracinant de plus en plus dans la communauté ;
- Les contes de Noël sont en cours et sont un succès ;
- La vente de sapins a eu lieu au début décembre. Le nouveau fournisseur semble avoir été apprécié (efficacité, organisation, ponctualité) ;
- Le bal des flocons est prévu en février.

11.5 Service de garde

- L'atelier de théâtre des marionnettes a été un succès, et sera répété au cours de l'année ;
- Le père Noël est venu aujourd'hui, ce qui fut également un succès ;
- Le tarif journalier passera à 8,50 \$ à compter du 1^{er} janvier 2020. Une infolettre à cet effet a déjà été distribuée aux parents ;
- Le processus de signatures à la sortie des élèves semble être de plus en plus fluide.

11.6 Correspondance

Sans objet.

11.7 Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 28 janvier 2020, selon le calendrier établi.

11.8 Varia

Sans objet.

12. Clôture de la réunion

M. Carl Émile propose la clôture de la réunion à 20 h 41. Appuyée par Mme Isabelle Jameson.
Adoptée à l'unanimité.